



Demande de régularisation mariage franco algérien

Par **steph**, le **02/11/2009** à **13:53**

Bonjour,rnrnL'un des mes amis algérien est arrivé en France il y a 3 ans alors qu'il était mineur. son entrée fut irrégulière. Il a été pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. il s'est marié avec sa compagne il y a deux mois. Son dossier de demande de régularisation a été déposé à la préfecture voici 2 mois également. Toujours pas de réponse. Est-ce normal tout ce temps? Son dossier a été déposé dans le 77. Peut il espéré être régularisé de part sa nationalité (algérienne) même entré comme irrégulièrement? En vous remerciant pour votre réponse.

Par **chris_ldv**, le **10/12/2009** à **21:25**

Bonjour,rnrnA quel titre la régularisation a t elle été demandée ?rnrnCordialement,

Par **kingdom**, le **11/12/2009** à **02:27**

Pourquoi ne pas vous renseigner en préfecture?